Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 120

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les faits marquants

CONFÉDÉRATION

Initiatives: Le Conseil fédéral a rejeté l'initiative *Oui à l'Europe* qui réclame un engagement sans délai des négociations. Il souscrit aux intentions des initiants mais recommande le rejet du texte, auquel il oppose un contre-projet indirect, tout en espérant que l'initiative finisse par être retirée. Il est essentiel aux yeux du gouvernement de choisir le meilleur moment pour poser la question de l'adhésion.



SUISSE - EUROPE ... AVANT L'HEURE, C'EST PAS L'HEURE!

La Commission des institutions politiques du Conseil des Etats a rejeté à l'unanimité moins deux abstentions l'initiative *Pour une réglementation de l'immigration*, sans lui opposer de contre-projet.

Le Comité de l'initiative des Alpes perd patience : il exige que la Confédération prenne rapidement des mesures d'accompagnement à l'article sur la protection des Alpes. Dans le cas contraire, il est prêt à combattre l'accord sur les transports terrestres Suisse-UE.

Le Parti écologiste suisse veut rénover le fédéralisme suisse au travers d'une réduction du nombre de cantons. Sa présidence a décidé de préparer une initiative dans ce sens. D'autre part, les Verts exigent que le

Conseil fédéral revoie son message sur leur initiative Taxer l'énergie et non le travail déposée en 1996, et qu'il recommande son acceptation. Le Conseil fédéral a décidé de ne pas donner suite à la plainte pénale déposée en août dernier contre Jean Ziegler par un groupe de patriotes alémaniques emmenés par l'ancien conseiller national bâlois Martin Burkhardt. Les plaignants estiment que son livre La Suisse, l'or et les morts tombe sous l'article 266 en vertu duquel les menées à l'étranger dirigées contre la sécurité de la Suisse sont punissables de cinq ans d'emprisonnement. Pour le gouvernement, il ne s'agit pas de savoir si le livre contient des allégations inexactes ou tendancieuses. L'important est de mettre en balance l'opportunité d'une procédure par rapport à l'intérêt général et à l'exercice de la liberté d'opinion.

FONDS EN DÉSHÉRENCE

Israël a déjà envoyé à la commission Volcker une première liste d'un million de victimes de l'Holocauste. Une liste de deux millions de personnes doit être encore saisie sur ordinateur par Yad Vashem. Ces listes permettront de faire la comparaison avec la liste des titulaires de comptes dormants. Par ailleurs, la commission a fait ses calculs pour actualiser les intérêts des comptes en déshérence. La valeur d'un compte est actuellement dix fois supérieure à sa valeur d'époque.



CICR: au moins dix personnalités nazies ont reçu lors de la Deuxième Guerre mondiale des passeports du Comité international de la Croix-Rouge. Ces papiers ont facilité la fuite de Josef Mengele, Adolf Eichmann, Klaus Barbie et Erich Priebke. Le CICR a expliqué qu'il n'était pas à l'époque informé de la véritable identité de ces hommes, qui présentaient de faux papiers.

La Fédération des communautés israélites organisera le 27 mai prochain à l'Université de Fribourg un symposium sur *L'Avenir du passé*. La Fédération veut sensibiliser l'opinion avant la parution en septembre du rapport de la commission Bergier, afin que s'installe une vraie discussion au sein de la population.

ÉCONOMIE

L'inflation a progressé de 0,2 % en janvier par rapport à décembre 98. Le nombre des faillites a diminué de 2,1 % l'an dernier en Suisse. 28 000 salariés ont perdu leur emploi en raison des problèmes d'insolvabilité rencontrés par leur employeur.

Vie des entreprises : L'UBS, conformément aux prévisions du plan de fusion UBS-SBS, supprimera 7 000 emplois en Suisse. Le constructeur d'avions Pilatus vient de décrocher un important contrat : le sultanat d'Oman lui a commandé 12 appareils d'entraînement de type PC-9 pour 70 millions de francs. La compagnie française AOM devrait être reprise par la holding Marine-Wendel et Swissair. Un jour après l'achat d'Intermedics au Locle, le groupe américain Guidant a annoncé sa fermeture et annoncé le licenciement de 200 personnes. Le groupe Oerlikon-Buhrlé a vu ses ventes reculer l'an dernier de 7,3 %, à 3,631 milliards de francs. Le Crédit suisse vient d'acquérir la banque Warburg Picus Asset Management. La Rentenanstalt a racheté l'assureurmaladie français Lloyd Continental pour 800 millions de francs suisses. Après avoir chuté de près de 39 % en 1997, ABB Suisse a progressé de 73 % en 1998. Le bénéfice du grou-

de l'actualité suisse

pe Swatch a bondi de 7,5 % en 98, à 357 millions de francs : son chiffre d'affaires a atteint le niveau record de 3,269 milliards.

Les banques suisses vont simuler en mai le passage à l'an 2000, pour se préparer à ce cap informatique délicat.

JUSTICE

Crash du SR 111: actuellement, 25 plaintes sont déposées contre Swissair. L'enquête canadienne sur l'accident coûtera plus de 20 millions de dollars canadiens, soit 17,5 millions de francs. Cette somme représente la totalité du budget annuel du Bureau canadien sur la sécurité dans les transports.

Le taux de criminalité parmi les requérants d'asile a augmenté ces dernières années. Le taux est estimé entre 12 et 13 %.

Garde suisse vaticane : après neuf mois d'enquête sur la mort du commandant Estermann et de son épouse, le procureur a conclu que le caporal Tornay a agi sur un coup de folie. L'affaire est close. L'enquête a révélé dans le cerveau du meurtrier un kyste de la dimension d'un œuf de pigeon, ce qui, selon les experts, aurait pu être à l'origine de ses troubles du comportement.

Affaire Hänggi: Le directeur de Nestlé Antigua, acquitté, est rentré en Suisse, mais n'est pas près de revoir son fils Nicolas condamné à trois ans de prison avec le Grison Giovanoli, condamné à 5 ans. Les deux peines sont rachetables avec des dollars. Ce dernier jugement fait des remous au Guatemala. Le procureur antidrogue du Ministère public guatemaltèque estime la sentence politique et non judiciaire: « La Suisse et l'Allemagne ont exercé des pressions sur le tribunal ».

SCIENCES

L'équipe du Dr Giuseppe Pantaleo qui dirige le laboratoire d'immuno-pathologie du sida au CHUV sont lauréats du prix Pfizer pour avoir établi que le virus du sida non seulement détruit les lymphocytes CD4

(ces cellules qui assurent la défense immunitaire) mais perturbe également gravement le système de production des lymphocytes. Grâce à une nouvelle combinaison de deux substances très puissantes, l'équipe lausannoise est parvenue, chez les patients qu'elle traite, à restaurer une production de cellules CD4 qui dépasse même la production normale. Cette expérience clinique menée à Lausanne ouvre de nouvelles pistes thérapeutiques.

Au total, vingt-trois nouveaux cas de sida ont été déclarés en Suisse en janvier 1999. Ils portent à 6 547 le nombre de personnes atteintes par la maladie depuis 1983. Parmi elles, 4 810 sont décédées.

L'Institut suisse de sérologie à Berne a développé un vaccin contre la grippe qui peut être administré sous forme de spray nasal. Il serait mis sur le marché pour l'hiver 2000-2001.

La Suisse est l'un des pays consacrant le plus de moyens à la recherche. Ce secteur occupe 13 personnes actives sur 1 000. Seul le Japon en compte plus.

CULTURE

La restauration de l'horloge de la Tour des Maures sur la Piazza San Marco à Venise est terminée. Elle a été effectuée par la maison Piaget pour fêter le 500° anniversaire de la tour.

Les CFF ont retiré des gares les grandes boîtes à musique à cylindre avec carrousels ou danseuses. Certaines avaient été été volées ou endommagées, comme à Vevey. Ces merveilles vont être révisées au Musée Baud à l'Auberson.

Le batteur genevois Daniel Humair a été honoré lors de la cérémonie des Victoires de la musique classique et du jazz. Il a obtenu la Victoire du meilleur album de jazz pour *Triple entente*, enregistré avec le pianiste allemand Joachim Kühn et le contrebassiste français Jean-François Jenny-Clark.

Un menhir, laissant entrevoir une figure humaine et deux mains

taillées, a été découvert près de Bevaix (NE). Il mesure 3,35 m de hauteur pour un poids de 2 900 kilos. Avec les statues-stèles de même type exhumées près de Sion, le mégalithe de Bevaix forme la plus ancienne sculpture connue en Suisse. Il sera une des pièces majeures du nouveau Musée cantonal d'archéologie qui devrait ouvrir en 2001.

Quatre-vingts soldats s'activent au bas de la Grande Place pour la Fête des vignerons. Ils doivent planter 150 pilotis et construire le plancher de la scène, ce qui n'est pas une mince affaire vu l'agitation du lac. L'armée a été sollicitée, car les organisateurs de la fête n'ont pas trouvé d'entreprise régionale pour réaliser cet ouvrage.

Plus de 1 000 disques ont été publiés en Suisse en 1998. Bien peu cartonnent, à l'exception du rocker bernois Gölä, auteur-compositeur et ouvrier en bâtiment à Oppligen, qui chante en dialecte. En décembre, il avait franchi le cap des 100 000 disques vendus avec son premier CD sorti en septembre 98. Depuis les ventes d'*Uf u Dervo* (Fichu le camp) atteignent 162 000 exemplaires.

Les prix d'entrée à l'Expo .01 sont désormais connus : pour 48 francs, un adulte aura un billet d'un jour donnant accès aux quatre arteplages, mais sans les transports. Le forfait de 3 jours sera vendu 120 francs en 2001, 110 francs en 2000 ou 99 francs cette année. Ce prix plancher sera en prélocation dès le 29 septembre 1999. Le forfait-saison de 198 francs cette année passe à 240 francs dans trois ans. Les enfants ne paieront pas jusqu'à six ans et auront droit au demi-tarif jusqu'à 16 ans. Des rabais supplémentaires et cumulatifs seront accordés aux groupes, aux aînés ainsi qu'aux handicapés.

NB: tous les francs mentionnés sont des francs suisses.

Henriette Nicolet